Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Tutelle achat immobilier

Par Nad0909

Bonjour,
Je suis tutrice de ma fille handicapée. Elle a des fonds sur son compte courant (+100 000?). Elle est en centre à l'année et je vais la chercher régulièrement. Je souhaite savoir si je peux les utiliser pour investir dans un achat immobilier dont elle serait copropriétaire avec moi?
Je vous remercie par avance pour vos réponses.
Diana

Par Tisuisse1

Bonjour,

Avec l'accord du juge des tutelles et sous contrôle de celui-ci, pourquoi pas ?